

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 81492

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur les accords de coopération entre les douanes françaises et espagnoles. En effet sur le département des Pyrénées-Orientales, frontalier avec le royaume d'Espagne, les actions menées par les services douaniers français aux postes frontières sont très importants et ils arrivent à obtenir de très bons résultats. Pour autant cette action pourrait être améliorée si la coopération entre la douane française et les services de la *Guardia Civil* sur le terrain était plus concrète. À titre d'exemple lorsqu'une attaque est commise à main armée ou que des individus forcent un barrage en Espagne à proximité de la zone frontière, les services français n'en sont pas informés, alors qu'ils peuvent être amenés à contrôler ces mêmes individus et mettre ainsi leur vie en danger. Il souhaiterait connaître l'état d'avancement des actions de coopération, concernant la zone d'intervention du service des douanes, entre la France et l'Espagne, ceci afin d'améliorer et de renforcer l'action et la sécurité des agents sur le terrain.

Données clés

Auteur : M. Jacques Cresta

Circonscription: Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 81492

Rubrique: Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé: Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>16 juin 2015</u>, page 4455 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)